

## II. Introduction

### A. Cadre du projet

L'enquête sur la mobilité des habitants s'inscrit dans le cadre du projet santé-environnement "**Ensemble pour une mobilité durable en Quercy Bouriane**" porté par la Communauté de Communes et ses partenaires, en réponse à un appel à projet de l'agence régionale de santé (ARS) et de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL).

Avec ce projet, notre objectif est de contribuer à promouvoir une **mobilité active et durable** en Quercy Bouriane, pour les déplacements quotidiens et de loisir. Né de la volonté de plusieurs services -et en particulier du service des infrastructures sportives - de promouvoir les mobilités actives sur le territoire, ce projet est porté conjointement par le service urbanisme et aménagement stratégique, par les services enfance, jeunesse et sports ainsi que par la coordination de la Convention territoriale globale.

Nous considérons ce travail comme une expérience pilote qui pourrait constituer les prémices d'un plan d'action ambitieux en matière de mobilité durable sur le territoire, plan qui pourrait lui-même faire partie d'une stratégie globale de réduction des émissions de gaz et de réduction des consommations énergétiques.

L'enquête, dont les résultats qui suivent sont issus, constitue la **phase consultative** du projet et de la campagne. Elle permet de présenter aux élus et aux services techniques concernés, des éléments relatifs aux **usages** et aux **besoins des habitants en termes de mobilité**, avant de penser et de réaliser les futurs aménagements ou projets du territoire.

### B. Pourquoi un projet sur la mobilité ?

#### 1. Mobilité durable

Le dernier rapport du GIEC montre que les émissions de gaz à effet de serre dues aux activités humaines ont élevé les températures d'environ 1,1 °C depuis la période 1850-1900 et conclut que la température mondiale, en moyenne sur les 20 prochaines années, devrait atteindre ou franchir le seuil de 1,5 °C. Dans le cas d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C, les vagues de chaleur seront plus nombreuses, les saisons chaudes plus longues et les saisons froides plus courtes. Avec une hausse de 2 °C, les chaleurs extrêmes atteindraient plus souvent des seuils de tolérance critiques pour l'agriculture et la santé publique et les phénomènes climatiques intenses devraient se multiplier. Ce rapport montre aussi que les actions humaines peuvent encore déterminer l'évolution du climat à venir. Il est clairement établi que le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) est le principal moteur du changement climatique<sup>1</sup>.

Le Plan national d'adaptation au changement climatique 2018-2022 (PNACC-2) a pour visée de mettre en œuvre les actions nécessaires pour adapter, d'ici 2050, les territoires de la France métropolitaine et outre-mer aux changements climatiques régionaux attendus. L'objectif, au niveau national, est de diviser par six les émissions de gaz à effet de serre d'ici le milieu du siècle.

Il faut pour cela faciliter et promouvoir les démarches territoriales de développement durable, notamment par un dialogue territorial pérenne dans le cadre des différents schémas régionaux visant à renforcer la résilience des territoires aux impacts du changement climatique.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Voir communiqué de presse du GIEC 2021/17/PR du 9 août 2021

<sup>2</sup> Voir le Plan National d'Adaptation au Changement climatique 2 (PNACC 2), Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire

La Région Occitanie a, de son côté, pour ambition d'être la première Région d'Europe à énergie positive en 2050. Or, le secteur des transports est le deuxième poste de consommation d'énergie de la région (38 %) après celui du résidentiel/tertiaire et il est responsable de 40 % des émissions de gaz à effet de serre.

La politique des transports constitue donc un levier important pour réduire notre empreinte écologique.

Trois priorités se dégagent face à ce constat :

1. Moins se déplacer, urbanisme durable et nouvelles technologies de communication, visioconférence, etc.
2. Se déplacer autrement, modes de transport plus respectueux de l'environnement, transport en commun, vélo, etc.
3. Mieux se déplacer, écoconduite, covoiturage, autopartage, maintenance, optimisation de la logistique, etc.

## 2. Mobilité & santé

Le Programme National Nutrition Santé (PNNS), reprenant les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), préconise la pratique de 30 minutes d'activité physique modérée par jour. Pour une collectivité, le développement de politiques en faveur des modes actifs comme le vélo est une très bonne façon de permettre aux citoyens de pratiquer cet exercice quotidien.

Le plan régional santé environnement 3 d'Occitanie a pour objectif de préserver et d'améliorer l'état de santé de la population en agissant sur les conditions de vie, les pratiques et la qualité des milieux.

En introduction de ce Plan régional santé environnement 2017-2021, les auteurs posent pour préalable que « les facteurs environnementaux ont un impact sur la santé des populations ». Ce troisième plan santé a notamment pour axes de travail de renforcer l'appropriation de la santé environnementale par les citoyens et de promouvoir un urbanisme, un aménagement du territoire et des mobilités favorables à la santé.

Concernant le premier de ces deux axes, les pilotes du plan ont considéré qu'il n'y a pas « d'approche territoriale fine est nécessaire pour identifier les besoins du public et les acteurs à associer » et que trois actions étaient prioritaires :

- 1) Créer une culture commune des acteurs relais sur la santé environnementale
- 2) Favoriser l'appropriation par les collectivités territoriales de leur rôle en santé environnementale
- 3) Promouvoir l'appropriation par le grand public de comportements favorables en santé environnementale

L'objectif du deuxième axe est de faire en sorte que les enjeux sanitaires et environnementaux soient intégrés à chaque étape des projets et opérations d'aménagement urbain et de développement des mobilités alternatives, quelle que soit leur échelle territoriale et au-delà des obligations réglementaires. Il est important de faire évoluer la vision des pouvoirs publics sur ces aspects. Dans un même temps, il faut amener les citoyens à faire évoluer leurs pratiques et à s'impliquer dans la co-construction des projets.

Le projet « mobilité durable en Quercy Bouriane » et sa campagne « Et si on se déplaçait autrement ? », avec l'enquête de mobilité auprès des habitants, entendent répondre à ces deux axes du plan régional de santé environnement.

## 3. Mobilités au pluriel

Sur un territoire rural comme celui de la Communauté de Communes Quercy Bouriane, la question de l'accessibilité aux services et des déplacements est cruciale. L'offre de services et de commerces dans les villages reste fragile et certains secteurs constitués de petites communes, surtout au sud du territoire, sont dépourvus d'activités et de services. Gourdon possède une gare avec une dizaine de trajets quotidiens mais il n'existe pas d'autre mode de transport public organisé qui desserve correctement le territoire.

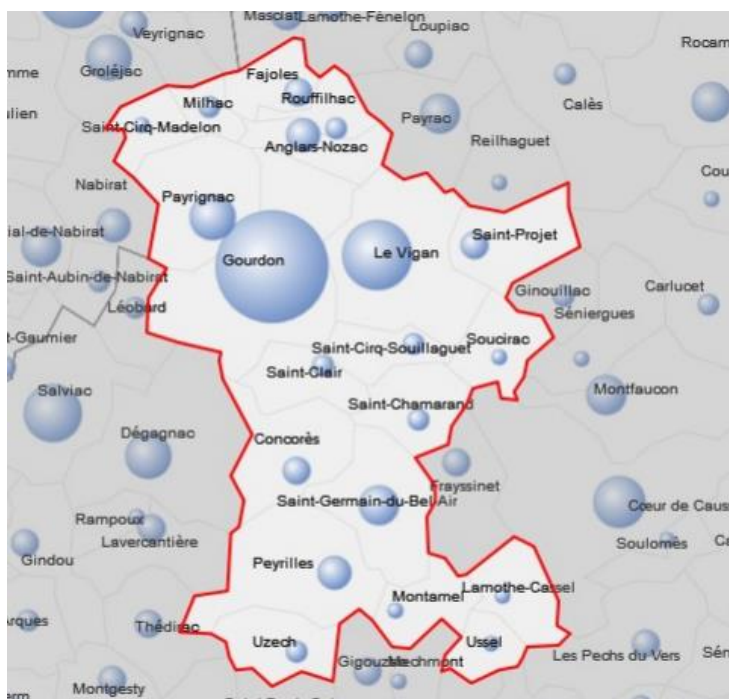
Le diagnostic de territoire établi dans le cadre de la Convention territoriale globale (Ctg) de 2018-2021 établissait que « la problématique des transports en communs ou toute autre initiative alternative à la voiture individuelle (était) revendiqué comme un besoin important pour la population et que leur absence (était) source d'isolement et de vulnérabilité pour certains ».

Cette même Convention recommande donc une approche globale et concertée des problèmes de mobilité sur le territoire, le développement du co-voiturage ainsi que l'expérimentation d'un ou de plusieurs dispositifs pour améliorer la mobilité sur le territoire

Ce projet « mobilité durable en Quercy Bouriane » s'inscrit donc aussi dans ce plan d'action de la Ctg pour faciliter les déplacements sur le territoire, en proposant des alternatives au véhicule individuel, en accompagnant les publics « vulnérables » vers une plus grande autonomie de déplacement et en réduisant les disparités d'accès à la mobilité sur notre territoire.

La CCQB est, par ailleurs, en phase d'élaboration de son Schéma de Cohérence Territoriale dans lequel devrait figurer les déplacements doux, en ville et dans la campagne, comme « piste à travailler dans le cadre de l'attractivité résidentielle et touristique »<sup>3</sup>

Le projet « ensemble pour une mobilité durable en Quercy Bouriane constitue un « projet pilote » et une réelle amorce de travail pour promouvoir l'usage des modes de déplacement alternatifs dans le futur Schéma de Cohérence Territoriale du Pays bourian.



Carte population municipale 2018. Source : INSEE

La population enquêtée vit donc en milieu rural. Mais le degré de ruralité n'est pas la même partout sur le territoire.

<sup>3</sup> voir le document « Appui à l'émergence d'un SCOT rural sur le territoire bourian élargi » de 2013).